

AP n°4 : Formulation des sujets de bac

✍ Formulez toutes les questions de dissertation, EC1 et EC3 possibles de ce chapitre.

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>1.2 Comment expliquer l'instabilité de la croissance ?</b> | Fluctuations économiques, crise économique, désinflation, croissance potentielle, dépression, déflation. | L'observation des fluctuations économiques permettra de mettre l'accent sur la variabilité de la croissance et sur l'existence de périodes de crise. On présentera les idées directrices des principaux schémas explicatifs des fluctuations (chocs d'offre et de demande, cycle du crédit), en insistant notamment sur les liens avec la demande globale. <del>En faisant référence au programme de première, on rappellera le rôle des politiques macro-économiques (nationales et européennes) dans la gestion des fluctuations conjoncturelles.</del> On analysera les mécanismes cumulatifs susceptibles d'engendrer déflation et dépression économique et leurs conséquences sur le chômage de masse. <b>Acquis de première :</b> inflation, <del>politique monétaire, politique budgétaire, politique conjoncturelle,</del> chômage, demande globale. |
|---|--|--|

**Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011** Baccalauréat général, série économique et sociale : épreuve obligatoire de sciences économiques et sociales et épreuves de spécialité d'économie approfondie et de sciences sociales et politiques, à compter de la session 2013 NOR : MENE1123667N note de service n° 2011-151 du 3-10-2011 MEN - DGESCO A2-1

Nature de l'épreuve : épreuve écrite La durée de l'épreuve est de quatre heures, coefficient 7. Deux sujets de nature différente, une dissertation s'appuyant sur un dossier et une épreuve composée de trois parties distinctes, sont offerts au choix du candidat. Ils sont déterminés de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme ; le sujet de dissertation et celui de la troisième partie de l'épreuve composée portent ainsi sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés).

### Recommandations aux concepteurs de sujets

- Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Le sujet porte sur un contenu figurant explicitement dans les indications complémentaires du programme ; son énoncé utilise les notions des titres des thèmes et des deux premières colonnes du programme ainsi que celles des acquis de première figurant en troisième colonne de ce même programme de terminale. Le libellé du sujet ne consiste pas en une question de cours. Le candidat devant élaborer lui-même sa problématique, il convient d'éviter dans la mesure du possible les énoncés induisant un plan-type. Bien qu'il soit parfois souhaitable de préciser le cadre spatio-temporel, ce libellé doit éviter d'induire une description ou une reconstitution chronologique. Il doit également éviter une réflexion purement prospective et ne pas porter sur la seule actualité qui ne fournit pas le recul suffisant pour guider la réflexion. Le dossier doit apporter des informations uniquement factuelles. Il doit permettre au candidat d'utiliser des informations pertinentes, notamment en se montrant capable de combiner et d'exploiter les données qu'il contient (par le calcul, la représentation graphique, la mise en évidence d'une idée-force, la construction d'un schéma, etc.) pour mieux étayer son raisonnement. On peut admettre comme texte un compte rendu statistique, une chronologie, un extrait d'entretien ou de sondage, etc. On privilégiera, dans la mesure du possible, les sources statistiques en provenance des organismes de collecte et de traitement des données reconnus (Insee, Ined, OCDE, OMC, FMI, etc.). Les notions des documents ne figurant pas dans les titres des thèmes et dans les deux premières colonnes du programme (ainsi que dans les acquis de première figurant en troisième colonne) devront être explicitées par une note.

- Épreuve composée

Les deux questions de la **première partie** sont choisies de façon à induire des réponses précises et claires mobilisant les notions et les mécanismes de base du programme. La question de la **deuxième partie** doit amener le candidat à commenter et analyser le document de façon méthodique afin de le présenter, de mettre en évidence les informations qu'il apporte et ses éventuelles limites. Le sujet de la **troisième partie** porte sur un contenu figurant explicitement dans les indications complémentaires du programme et son énoncé utilise les notions des titres des thèmes et des deux premières colonnes du programme, ainsi que celles des acquis de première figurant en troisième colonne de ce même programme de terminale. Le libellé du sujet ne suggère ni plan-type ni réponse sous forme de débat ou d'opposition. Le dossier doit fournir au candidat des informations, factuelles ou non, pertinentes pour étayer son raisonnement. Comme dans le dossier accompagnant la dissertation, on privilégiera, dans la mesure du possible, les sources statistiques en provenance des organismes de collecte et de traitement des données reconnus (Insee, Ined, OCDE, OMC, FMI, etc.). Les notions des documents ne figurant pas dans les titres des thèmes et dans les deux premières colonnes du programme (ainsi que dans les acquis de première figurant en troisième colonne) devront être explicitées par une note.